l'heure présente ; mais je parle de l'ensemble, car il faut un certain recul pour juger de la prospérité d'une place ; je dis que, dans l'ensemble, Mazamet a eu une prospérité très grande depuis quinze ans.

M. le baron Amédée Reille. — Excepté cette année !

M. Eugène Fournière. — Cela tient à une situation privilégiée.

M. Alexis Muret. — On ne se plaint pas du marché à terme lorsqu'il y a hausse.

M. Eugène Motte. — Quant à nous, Messieurs, nous sommes restés plus que jamais le grand centre lainier du monde ; nous n'avons pas diminué ; au contraire, nous avons pris avantage partout.

Le projet de loi Dron-Rajon

Et cependant, on nous veut enfermer dans un dilemme : ou nous mettre à la loi Dron-Rajon, ce qui ne nous effraie qu'à moitié, si, comme on nous le dit, le droit fiscal n'est qu'un droit de statistique, ou nous démettre, c'est-à-dire accepter la mort sans phrases, la suppression instantanée du marché à terme réclamée par MM. Mirman et Pasqual. Car c'est à nous imposer cette cruelle extrémité que tend l'interpellation d'aujourd'hui.

La loi Dron-Rajon viendra en discussion à son heure, et je ne veux pas préjuger des décisions de la Chambre à son égard. Le rapport de la commission n'est d'ailleurs pas encore déposé. Lorsque le débat s'engagera, il appartiendra à M. le ministre du commerce d'exposer la portée générale de la loi.

Cette loi, je le répète, n'est pas faite pour nous effrayer, et nous nous y rallierons volontiers, à condition toutefois qu'elle n'ait pas de conséquences fiscales et qu'on ne vienne pas, à la faveur de dispositions nouvelles, charger nos places d'un impôt nouveau.

La production des laines de France

Je me borne donc à discuter le fond de l'interpellation de M. Mirman et ses conclusions. Tout d'abord, de cette discussion il faut dégager tout ce qui est sentimentalité, tout ce qui ne se rattache pas à la cause, tout ce que M. Mirman, en tacticien habile, a versé indûment dans le débat pour le corser, pour le dramatiser et le sentimentaliser. M. Mirman a cherché à prendre ses collègues par la bourse et par le cœur ; par la bourse, en s'adressant aux appétits agricoles. Or, l'agriculture n'a rien à voir dans la question. (Exclamations sur divers bancs).

M. Lagasse. — L'agriculture n'a pas d'appétit ; elle a des besoins...

M. Eugène Motte. — L'agriculture n'a rien à voir dans la question, je le répète. Nous avons déjà suffisamment d'adversaires, et d'adversaires déclarés, pour avertir ceux que l'on cherche à enrôler que cette affaire ne peut, quelle que soit la solution prise, changer la situation de l'agriculture. Par conséquent, la fédération des viticulteurs, des agriculteurs, des éleveurs, si prompte à s'émouvoir, n'a pas à dresser l'oreille aux appels de M. Mirman. A les écouter, il n'y aurait pour elle qu'une déception de plus. Voici pourquoi : les laines consommées en France viennent à peu près exclusivement d'Australie et de la Plata. La tonte française ne compte pas. Ce n'est qu'une goutte d'eau dans notre consommation. La production mondiale fut, en 1898, d'environ 1 milliard 25 millions de kilogrammes. Le rapport de la commission permanente des valeurs en douane, qui emprunte au savant rapporteur M. Marteau une si grande autorité, déclare qu'il fut employé en France en 1898 283.313.000 kilogr. Ces laines brutes sont suinteuses, terreuses et humides ; elles se réduisent à 120 ou 130 millions de kilogrammes de laine lavée et effectivement utilisable ; sur ces 130 millions de kilogrammes de laine lavée, la France intervient en tout pour 16 millions de kilogrammes.

L'agriculture est-elle intéressée ?

Vous voyez combien la production française pèse peu dans la balance. Encore, la plupart du temps, ces 16 millions de kilogrammes vont directement soit à la draperie militaire, soit à la matelasserie, soit à des besoins rustiques et n'arrivent pour ainsi dire pas dans les peignages de laine. Je sais bien qu'à Reims on en consomme plus qu'à Roubaix ; mais cela ne dépasse 15 0/0. A Roubaix, la production de la laine de France entre à peu près pour 2 p. 100 dans notre consommation et le marché de Roubaix n'est pas négligeable puisque sur les 80 millions de laine peignée produits par la France, nous en produisons environ 70. Vous voyez donc qu'il n'y a pas lieu de faire appel aux comices agricoles dans cette affaire, qui reste purement d'ordre industriel et commercial ; elle doit se régler entre places qui ne sont pas d'accord, entre Reims, Mazamet, Fourmies, Roubaix-Tourcoing.

Il serait bon de se bien pénétrer de cette idée qu'il faut opter entre l'habitant et le mouton ; si vous voulez avoir des habitants, cessez d'avoir des moutons ; le mouton tue l'homme, et l'homme tue le mouton. (On rit.) C'est la vérité.

M. Alexandre Zévaès. — Vous transformez vos ouvriers en moutons.

M. Eugène Motte. — Ce ne serait déjà pas si fâcheux ! Je vous prie toutefois de me laisser exposer ma thèse. J'ai déjà à répondre à trois orateurs.

En Allemagne, depuis l'expansion commerciale et industrielle, la population ovine a baissé de 26 millions à 13 millions de têtes, soit 50 p. 100 en ces quinze dernières années. Cet exemple vous prouve qu'elle est la destinée du mouton en France. On ne peut l'élever qu'en vue de la boucherie. Si l'on voulait l'élever pour la laine, il nous faudrait des steppes énormes. J'ai donc raison de dire que la question a un caractère purement industriel et commercial, et que les comices agricoles n'y ont que faire.

La question du chômage

Messieurs, il y a également une considération qui a été introduite dans le débat et qui tend à la sentimentaliser, je veux parler de la question du chômage. C'est à cette occasion que M. Mirman s'est adressé à votre cœur.

Je ne crois pas que le marché à terme soit, à aucun égard, la cause du chômage ; je ne pense pas qu'il puisse même entraîner le moindre chômage. Si l'on pouvait parer au chômage en supprimant le marché à terme, je descendrais immédiatement de la tribune et ma joie serait grande.

Le chômage est, en effet, la plaie la plus odieuse de l'industrie ; je connais le désastre qu'il engendre dans l'économie des ménages ouvriers. Je suis le confident journalier des chômeurs aux abois, et je sais que la charité tant officielle que privée ne peut qu'atténuer très faiblement la situation lamentable qu'engendre ce fléau. Tout le monde, ouvriers et patrons, est atteint en même temps, comme M. Mirman l'a dit tout à l'heure ; le chômage est aussi pernicieux pour les uns que pour les autres.

On dit : le patron a le temps d'attendre. Non, il n'a pas plus le temps d'attendre que son coliaborateur. Les frais généraux, les assurances, les mensualités pour les fixes, l'intérêt du capital, l'amortissement du matériel, les comptes courants, tout subsiste pour une production réduite au minimum comme pour la production intensive ; tout cela fonge l'industriel en chômage et l'accule aux arrangements, aux atermoiements, à la faillite, parfois au déshonneur, et l'on dit qu'il peut attendre ! Non, le chiffre d'affaires seul peut le faire vivre, et s'il ne l'atteint pas ce chiffre d'affaires, c'est bien à contre-cœur. L'ouvrier peut encore changer d'atelier quand le chômage l'atteint ; le patron, lui, est rivé à son usine. Ah ! si ce chômage funeste à tous était dû au terme, je serais le premier à le dénoncer et à en demander la suppression. Non, le chômage n'est pas causé par le marché à terme.

Les raisons sont tout autres, très nombreuses et je vais vous les détailler, car enfin, nous sommes ici pour faire éclater la vérité et dissiper les légendes.

Le chômage provient, dans l'industrie lainière, d'abord de la politique économique qui a été suivie depuis 1892, politique détestable pour les industries d'avant-garde.

Ne vous y trompez pas, la protection a pu être très propice à certaines industries qui étaient à l'état rudimentaire, mais, à cette époque, l'industrie lainière avait pris de tels développements que non seulement, nous pouvions habiller tous les Français, mais que la clientèle que nous avions su former à l'étranger nous prenait 55 p. 100 de nos produits. Dès le jour où tous les marchés ont eu une tendance à se suffire, et ont cherché à nous imiter, nous avons été blessés. Voilà d'où provient le chômage dans l'industrie lainière. Voilà exactement de quoi nous souffrons tous, à Roubaix comme à Fourmies, à Reims et ailleurs.

Ce n'est pas seulement depuis six mois que vous souffrez, mon cher collègue, monsieur Pasqual, il y a plus de six ou sept ans que vous êtes frappés à mort et que les diverses industries de filateurs passent de mains en mains en perdant à chaque transmission environ 35 à 40 p. 100 de leur valeur ; c'est un fait, et on ne peut pas le nier.

Des chiffres vous démontreront que le chômage n'est pas imputable au marché à terme ; nous avons perdu 7 millions de kilogrammes de tissus à l'exportation depuis 1892. Un tel déficit ne suffit-il pas à expliquer le ralentissement des broches de filatures et l'arrêt de beaucoup de métiers à tisser ?

Croyez bien que cette perte d'exportation a empêché de monter des chaînes sur les métiers à tisser.

Entre 1896 et 1898, la situation devient encore plus tendue ; nous avions exporté en 1896, 14.077.008 kil. de drap et de casimir, et en 1898, nous n'avons exporté que 8.351.009 kiaog. ; différence 6 millions de kilogrammes de tissus qui ont fait défaut. Voilà la question qui a déterminé le chômage ; il ne faut pas chercher ailleurs.

Mais il y a encore d'autres raisons. La laine n'a vraiment pas de chance. Le France a fait ces années dernières un effort colonial très heureux, mais toutes ses colonies nouvelles sont des terres en pays chaud où l'on ne porte que du coton, de sorte que nous n'avons nullement bénéficié de l'expansion coloniale au point de vue lainier. Alors que, en coton, nous avons pu exporter l'an dernier 20 millions de kilogrammes de tissus, en laine nous n'avons pas exporté un kilogramme de plus dans nos possessions d'outre-mer.

Ce n'est pas tout encore. Je ne veux pas faire intervenir les passions dans ce débat, mais il y a des vérités qu'il ne faut pas celer. Nous avons perdu une portion de la fabrication des tissus fins et ne faisons de plus en plus que les tissus communs, les tissus cheviotes, qui sont beaucoup plus vite filés et tissés.

La fabrication des tissus fins

Pourquoi avons-nous perdu les tissus fins ? C'est parce qu'ils exigent une perfection de travail très grande. Le tissu fin demande beaucoup de main-d'œuvre, une main-d'œuvre soignée et ancrée dans une maison ; c'est la condition d'un travail perlé. Mais pour que ce tissu puisse s'écouler, il ne faut pas que la main-d'œuvre se montre trop ombrageuse. Avec les théories qu'on a quelquefois développées, la grève n'est plus la raison dernière ; elle éclate à tout propos, et l'ouvrier change de maison trop souvent.

M. Devèze. — Il faut alors que les ouvriers crèvent de faim ? C'est déplorable ! (Très bien ! très bien ! à l'extrême gauche. — Bruit à droite.)

M. Eugène Motte. — Je n'ai pas saisi le sens de l'interruption. Il faudrait d'ailleurs attendre le développement de ma pensée. Je pourais.

Nous avons perdu les tissus fins parce qu'ils exigent une longue main-d'œuvre et une main-d'œuvre fidèle. Or, notre main-d'œuvre est plus élevée que chez nos voisins, et je le comprends aisément : nos impôts sont plus lourds, le coût de la vie est plus élevé ; la pièce de 20 sous a bien moins de puissance d'achat chez nous qu'en Belgique, qu'en Italie ou qu'en Allemagne. L'ouvrier peut acheter de moins en moins avec son salaire. Chaque fois qu'un progrès s'affirme révolutionnant le prix de revient d'un produit, on veut mettre un nouveau droit de douane !

Nous, républicains, nous avons manqué à notre devoir, à notre essence démocratique qui est d'assurer avant tout la vie à bon marché. (Applaudissements sur divers bancs.) Voilà ce dont il importe de tenir compte.

A l'extrême gauche. — Ce sont les tarifs douaniers qui en sont la cause. C'est à M. Méline qu'il faut vous en prendre.

M. Eugène Motte. — M. Méline sait très bien que, comme économiste, je ne l'approuve pas du tout. Je ne cesse même de le combattre.

M. Charles Bos. — Mais vous votez avec lui !

M. Eugène Motte. — Jamais sur les questions douanières. Mais cela n'a aucun rapport avec le débat.

Je répète que nous n'avons pas fait notre devoir en ne faisant pas que la pièce de vingt sous puisse permettre d'acheter le plus de denrées possible, car chez nous les denrées sont à un prix beaucoup plus élevé que dans les pays qui nous entourent. (Très bien ! très bien ! sur divers bancs.)

Les causes du chômage

Ces diverses raisons suffisent à expliquer le chômage, et je mets quiconque au défi de trouver une corrélation entre le marché à terme et le chômage dans l'industrie de la laine. La cause en est à ce que nous avons perdu nos marchés d'exportation, et encore à ce que nous n'avons pas une population plus forte et plus nombreuse une année que l'autre. Or, comme nous produisons de plus en plus vite et que nous n'avons toujours devant nous que le même population à habiller, nous en sommes réduits — je vous demande pardon de la trivialité de l'expression — à cuire dans notre jus.

Nos marchés d'exportation se ferment ; notre population ne s'accroît pas. Nous sommes obligés malheureusement de supporter le contre-coup des hausses et des baisses qui fatalement se produisent, car, quoi que vous fassiez vous ne pourrez jamais obtenir que la laine ait une ligne de cours absolument régulière. Nous aurons toujours des zigzags représentant des périodes de hausse et de baisse. (Très bien ! très bien !)

La question actuellement pendante est une question industrielle.

La concurrence des autres places lainières

A nous voir si divisés sur les solutions, il est incontestable qu'il y a désaccord absolu entre les différentes places lainières qui doivent intervenir dans la discussion. Vous avez vu que nous avons été attaqués par Reims ; nous le serons demain par Amiens ; Fourmies vient de prendre la parole ; Mazamet a parlé aussi, et il se produira peut-être encore des interventions qui démontrent que, vis-à-vis de Roubaix-Tourcoing, il existe une coalition. Je crois que ce fait assez curieux tient à ce que nous vivons sous des régimes de place tout à fait différents, car nous n'étions pas habitués à être considérés par nos concurrents comme des gens ayant recours à des moyens peu scrupuleux et à des méthodes mauraises, ayant des mœurs de tapis francs autour desquels on jous à la roulette ou au baccarat. Nous étions accoutumés à être respectés, honorés par nos concurrents. Je veux croire encore à une mauvaise humeur passagère de places qui ont perdu leur hégémonie.

Jadis, Reims nous primait, Reims avait des capitaux, de l'intelligence, tout ce qu'il faut pour se faire une grande situation. Mais nous, plus jeunes, nous sommes arrivés à conquérir la première place. Aussi y a-t-il peut-être de la jalousie et de l'envie derrière tout ce que nous venons d'entendre. Peut-être Reims, Amiens, Fourmies ont-ils une nouvelle poussée de sève, de combativité. Est-ce l'été de la Saint-Martin ? ou êtes-vous l'interprète de vieilles filles en face de sœurs en meilleure condition ? (Rires et applaudissements au centre et à droite). (A suivre).

L'OPINION DES JOURNAUX

sur le discours de M. E. Motte

Les journaux de Paris apprécient pour la plupart, de la façon la plus élogieuse, le discours prononcé, vendredi, à la Chambre, par M. Eugène Motte.

L' « Aurore » après avoir résumé le discours du député de Roubaix, ajoute :

« Après ce discours prononcé avec une certaine verve entraînante, par un homme désincerité assurément respecte, mais qui, du moins connaît bien la question qu'il traite, on renvoie la suite de la discussion à vendredi prochain. »

Voici ce que dit le « Matin :

« M. Mirman crie : Tas ! M. Pasqual, député de Fourmies, répond : Assomme ! Mais l'un et l'autre trouvent à qui parler ; ils trouvent M. Motte pour qui ces questions des laines et du marché à terme n'ont, depuis longtemps, plus de secrets. Il semble qu'elles n'en aient plus pour personne lorsqu'il les expose avec une bonhomie spirituelle, renseignée, qui se cuirasse de chiffres, de statistiques et de logique ».

De l' « Eclair » ces deux lignes :

« M. Motte se fait l'avocat de la Bourse de Roubaix et soutient sa cause avec un talent et une habileté qu'il n'est que juste de constater ».

Le « Soleil » s'exprime ainsi :

« M. Eugène Motte, dans un discours spirituel et documenté, qui a très vivement intéressé la Chambre, a pris la défense du marché à terme de sa ville électorale. »

Le chroniqueur parlementaire du « Figaro » donne cette flatteuse appréciation :

« Il était temps que Roubaix si malmené trouvât un défenseur. M. Eugène Motte s'est chargé de repousser ce terrible assaut, et la Chambre entière a reconnu qu'il y avait déployé autant d'adresse que de courage. M. Motte n'est pas un orateur d'école, mais c'est un industriel de premier ordre et un homme pratique, ferré jusqu'à la garde sur les choses dont il parle. Rien qu'à l'aspect, on lui sent une résistance énorme : il n'a qu'à se camper debout la poitrine en avant, pour que toute vaine rhétorique vienne se briser sur les boutons de son gilet. »

Terminons les citations des journaux du matin par cet extrait du compte-rendu de la « République française » :

« M. Motte est un homme d'affaires et ses paroles sont des actes. Tout en lui respire l'énergie, la décision. Rien de veule en cet homme fruste et robuste. Il n'a jamais obscurci sa raison par de la métaphysique. Il sait ce qu'il veut, et il le veut bien. Il défend avec bravoure le marché à terme de Roubaix ; il le défend avec une simplicité extrême qui me paraît plus adroite que les plus compliqués artifices. Il nous fait vivre vraiment, pendant une heure, la grande vie industrielle de France. Il nous exalte en nous découvrant les grands combats qu'il faut engager contre les industries considérables et les immenses spéculations internationales. Il cite des faits, des chiffres, des faits encore, encore des chiffres, et il nous passionne.

» Voulez-vous ma pensée tout entière ?

» Après deux heures de discussion, je n'ai pas été convaincu que les marchés à terme sont excellents ou qu'ils sont pernicieux, mais, ayant écouté M. Motte, je me suis dit avec une inébranlable certitude : en vérité, voilà un homme !

Parmi les journaux du soir, citons la « Vérité », qui dit du député de Roubaix :

« Tout cela est dit avec force et bonhomie. C'est l'éloquence un peu fruste et saisissante d'un grand patron de Roubaix, et pas d'un autre, elle a sa marque de fabrique : c'est Roubaix qui est à la tribune. »

Le « Temps consacre un long article à l'interpellation Mirman et à l'intervention de M. Eugène Motte. Voici quelques extraits :

« Hier, sous prétexte de protéger la production lainière en France, on a interpellé le gouvernement sur l'existence du grand marché des laines que l'admirable activité roubaisienne est parvenue à constituer à Roubaix. Cette cité, vraiment digne du respect de quiconque a en légitime souci l'initiative, l'esprit d'entreprise, la vigueur intellectuelle et morale d'un pays, a choisi, heureusement pour la représenter à la Chambre, un homme qui fait honneur à n'importe quelle assemblée parlementaire, M. Eugène Motte. La raison, le bon sens, l'expérience, ont pu, ainsi, faire entendre leur voix. Mais la force des préjugés et de l'ignorance est telle qu'on se prend à douter du succès de l'évidence même ».

. . . . . .

» Mais, dit-on, le jeu peut-il être toléré ? Est-ce que des marchés à terme ne prêtent pas à des opérations fictives ? La spéculation ne doit-elle pas être pourchassée ? C'est avec ces phrases toutes faites qu'on trouble l'esprit des masses ouvrières, persuadées aisément qu'elles sont victimes d'opérations illégales ou de manœuvres déloyales. M. E. Motte a défini les transactions mal connues, témérairement jugées, qui donnent lieu à tant de déclamations. Il a rencontré une formule saisissante, quand il a dit : « La terme, c'est le manomètre qui indique la pression de la chaudière ».

A L'EXPOSITION

M. Millerand à l'Exposition collective des ports maritimes

Paris, 23 juin. — M. Millerand, ministre du commerce a visité cet après-midi, l'Exposition collective des 17 Chambres de commerce des ports maritimes, à la classe 29 de l'Exposition universelle.

M. de Quérohent, président du comité des Chambres de commerce maritimes, a souhaité la bienvenue au ministre. Le Ministre du commerce a répondu en assurant les représentants des Chambres de commerce de l'intérêt du Gouvernement et du Parlement au développement et à l'outillage de nos ports de commerce. Le Ministre a ajouté qu'il a déjà saisi le conseil supérieur du commerce d'un projet qui, dans son esprit, n'est que le prologue de grands travaux à entreprendre et dont les ports de commerce bénéficieront.

M. et Mme Loubet au Palais de l'électricité

Paris, 23 juin. — Le président de la République et Mme Loubet se sont rendus cet après-midi, à 4 heures, dans la salle des fêtes où ils ont assisté à l'inauguration du palais de l'électricité. Un intéressant programme, composé de musique et de danses, a été exécuté à cette occasion.

L'ouverture inaugurale de la Chambre de commerce belge

Le pavillon de la chambre de commerce belge a été inauguré cet après-midi, à 3 h. Il est situé tout à côté du palais de la Belgique, au quai d'Orsay.

Cette inauguration a été des plus brillantes et le pavillon de la chambre de commerce belge fait le plus grand honneur à ses organisateurs.

Constitution des bureaux des jurys

Le « Journal officiel » publie un décret portant constitution des bureaux des jurys de l'Exposition universelle internationale ; nous y relevons les noms suivants :

Groupe IV, matériel et procédés généraux de la mécanique : vice-président, M. Timmermans, ingénieur directeur des ateliers de la Meuse à Sclessin (Belgique).

Groupe VI, génie civil, moyens de transports : président, M. Guillain, député du Nord ; vice-président, M. de Rose, directeur général des ponts et chaussées belges.

— Sont nommés membres du jury des récompenses à l'Exposition universelle de 1900 :

Classe 1, M. Bayet, directeur de l'enseignement primaire au ministère de l'instruction publique et des beaux-arts.

Classe 30, MM. Bachelet, président du syndicat agricole de l'arrondissement d'Arras ; Paul Lepeuple, ancien président de la Société des agriculteurs du Nord ; Auguste Potié, président de la Société des agriculteurs du Nord.

Classe 73, M. Paul Havez, ancien député du Nord, vice-président de la chambre syndicale des fabricants de cristaux et verreries de France.

Classe 77, M. Léon Olivier, machines pour tissages, membre de la Chambre de commerce de Roubaix.

***

Au cours d'une visite à l'Exposition, près du Palais des Fils et Tissus qui intéresse tant nos industriels, un nom dont on parle beaucoup dans la région, « La Vacuum oil Company », a attiré notre attention.

Par un sentiment de curiosité bien naturelle, nous sommes entrés dans le très élégant pavillon que cette importante Société a installé avec un luxe inouï et du meilleur goût. L'accueil le plus cordial nous y attendait.

Reçus par le Président qu'assiste notre aimable compatriote, M. Real-Menard, nous avons appris quels étaient les perfectionnements apportés à l'épuration des huiles minérales par leurs usines, où plus de trois mille ouvriers sont occupés. L'huile minerale en sort appropriée au graissage de tous les genres de machines, ainsi qu'à l'industrie de la tannerie et l'application en donne des résultats tels que tout ce qui roule ou tourne à l'Exposition, depuis le Trottoir mobile et les chemins de fer électriques jusqu'aux machines motrices les plus fortes, est graissé avec les huiles de la « Vacuum oil Company ».

Une haute récompense ne peut manquer de lui être décernée.

SAVON PARIS-MÉNAGE
pour le linge
Ménagères intelligentes et soigneuses
votre argent,
votre temps,
votre linge,
vos mains,
seront économisés,
conservés.
par l'emploi du savon Paris-Ménage.
Victor Vaissier, créateur des Savons du Congo
Voir à la 5e page, 5e colonne, la liste des vendeurs du savon *Paris-Ménage*.

A L'EXPOSITION COLONIALE
Transformer, sous les yeux d'une foule charmée,
En un coquet savon à la pâte embaumée,
Le suc d'or pur et doux de l'élégant palmier,
Voilà ce que l'on voit au pavillon Vaissier.
P. Denizal, au Savonnier-parfumeur.

Chronique Locale

ROUBAIX

Ce numéro comprenant huit pages ne doit être vendu que CINQ centimes

M. LE CHANOINE CHABÉ

Le 17 juin 1895, l'Institution Notre-Dame des Victoires fêtait le cinquantième anniversaire de sa fondation. A cette occasion avait lieu, en l'honneur du vieux et cher Collège de Roubaix, une belle, une inoubliable manifestation.

Aujourd'hui, cinq ans après cette date glorieuse, une nouvelle solennité plus intime et plus rare : la célébration du jubilé de M. le chanoine Chabé, réunit, une fois encore, dans une

M. LE CHANOINE CHABÉ

même pensée de respectueuse sympathie et d'affectueuse reconnaissance, les nombreux amis de notre grand établissement libre.

Depuis vingt-cinq ans, M. le chanoine Chabé, remplit à Roubaix les importantes et délicates fonctions de supérieur du Collège.

Vingt-cinq années de supériorat ! c'est-à-dire, vingt-cinq années de travail, de dévouement, de sacrifice ; vingt-cinq années entièrement consacrées à l'œuvre de l'éducation chrétienne ; vingt-cinq années passées sur la brèche, sans trêve, sans repos ; vingt-cinq années d'efforts, dépensés avec prodigalité, pour la formation solide, sérieuse et pratique, de la jeunesse roubaisienne.

Voilà la signification de cet anniversaire.

Nous comprenons bien pourquoi les élèves, les « anciens », les parents, ont rivalisé de zèle pour le célébrer dignement : tous profitent avec empressement de la circonstance qui leur permet d'acquitter publiquement une dette de reconnaissance.

***

Depuis 25 ans l'histoire du Collège de Roubaix, et la vie du vénérable prêtre qui le dirige se confondent au point qu'il est impossible de séparer l'une de l'autre. Nous allons donc essayer d'esquisser brièvement les deux à la fois. On nous permettra d'abord de remonter un peu plus haut dans la vie de l'heureux jubilaire.

M. le chanoine Chabé est né à Dunkerque, en 1843. Après de sérieuses études faites au Petit Séminaire de Cambrai, il entra au Grand Séminaire. Peu après avoir été ordonné prêtre, il était nommé professeur à l'Institution Saint-Jean, à Douai. Le supérieur de cet établissement était alors M. le chanoine Mortreux, actuellement aumônier des Visitandines à Roubaix.

M. Chabé resta quatre ans à Douai, puis l'autorité diocésaine, appréciant les remarquables qualités qui distinguaient le jeune professeur, le choisit en 1875 pour succéder à M. le chanoine Destombes, alors supérieur du Collège et aujourd'hui doyen de Lannoy.

Depuis cette époque, M. Chabé est resté parmi nous.

Arrivé à un moment où les difficultés qui, si longtemps, avaient arrêté l'essor du Collège, étaient à peu près aplanies, le nouveau supérieur sut admirablement profiter des circonstances favorables. Après la période de crainte, de 1880 à 1884, une ère de paix et de prospérité commença.

Le nombre des élèves, qui en 1875 était de 300 environ, atteignit bientôt 500. En même temps, grâce à la science et au dévouement des collaborateurs de M. Chabé, des succès univer-

3e ÉDITION

DERNIÈRE HEURE

DE NOS CORRESPONDANTS PARTICULIERS ET PAR FIL SPÉCIAL

L'INSURRECTION EN CHINE

UN ENGAGEMENT

Washington, 23 juin. — Un télégramme de l'amiral américain, expédié par Ché-Fou, 23 juin, dit que les soldats d'infanterie de marine américains commandés par le major Waller, accompagnés de 400 Russes, ont eu un engagement avec l'armée chinoise près de Tien-Tsin. Ils n'ont pu rompre le cordon d'investissement.

L'amiral ajoute qu'une troupe de 2.000 hommes est maintenant prête à faire une autre tentative. On attache une grande importance à ce fait, désormais bien établi, que c'est l'armée chinoise qui est aux prises avec les étrangers.

LES RUSSES ET LES AMERICAINS REPOUSSES A TIEN-TSIN

Shanghaï, 23 juin. — Un télégramme de Takou, 23 juin : Les Russes et les Américains, qui ont essayé de secourir Tien-Tsin le 21 courant, ont battu en retraite ; ils renouvelleront ce soir leur attaque avec des renforts. Le train blindé a déraillé. La concession française est probablement en cendres.

ENVOI D'UN CROISEUR FRANÇAIS EN CHINE

Cherbourg, 23 juin. — 70 marins partent pour Brest pour s'embarquer sur le croiseur « Friand » qui, comme on le sait, doit se rendre en Chine. Les divers officiers et sous-officiers partent d'autre part de Toulon, où sont formées les deux bataillons également envoyés en Chine.

LES LEGATIONS DE PEKIN

Shanghaï, 23 juin. — Le vice-roi de Nankin a télégraphié au consul anglais que les légations à Pékin étaient en sûreté le 20 courant.

LE BANQUET DE LA CHAMBRE DE COMMERCE BELGE A PARIS

Paris, 23 juin. — A l'occasion du dixième anniversaire de sa fondation, la Chambre de commerce belge de Paris a donné ce soir à l'Exposition un banquet de 600 couverts, sous la présidence de M. le baron d'Anethan, ministre plénipotentiaire de Belgique. Au dessert, des toasts ont été portés. M. de Nagenmac-Lers, président, a bu au Président de la République et au Roi des Belges. M. le baron d'Anethan a bu au Président de la République et à la continuation des excellentes relations entre la France et la Belgique. Ces toasts ont été suivis de l'exécution de la « Brabançonne » et de la « Marseillaise ».

L'ANNIVERSAIRE DE HOCHE A VERSAILLES

Versailles, 23 juin. — Ce soir avait lieu à Versailles un banquet à l'occasion de l'anniversaire de Hoche, auquel assistait M. Georges Leygues, ministre de l'instruction publique en remplacement de M. Chaumié, empêché, puis M. Leygues, ont porté des toasts à l'armée, qui ont été applaudis avec enthousiasme et très favorablement commentés.

UN GRAVE INCENDIE A MARSEILLE

Marseille, 23 juin. — Un grave incendie s'est déclaré vers deux heures à la gare de la petite vitesse St-Charles, au service des expéditions. Le feu a pris dans un hangar qui a été entièrement détruit. Un train de 12 wagons chargés de meubles a été atteint par les flammes ; dix wagons ont été consumés. Les dégâts dépassent 250.000 francs.

TIR AUX POULETS
FLERS-BREUCQ. — Chez M. Bavay-Caby, « Au Chansonnier Demrousseaux », à la nouvelle Planche Espinoy, rue d'Espinoy, dimanche 24 juin 1900, grand tir aux poulets. — Mise 2 fr. 50, il y aura une poule par tireur. Distance du tir 38 mètres. Le tireur sera responsable des accidents qu'il pourrait occasionner ; des huile et des cartouches seront à la disposition des amateurs. — Note : Arrêt du car au Pont-du-Breucq, en face de la rue d'Espinoy. 70397

Dernières nouvelles locales

ROUBAIX

TRISTE FIN DE BAL

Une mort subite pendant la fête intime du « Choral Nadaud »

La fête intime dont nous parlons plus haut, donnée samedi soir au « Choral Nadaud », a été troublée vers la fin par un pénible accident qui a vivement impressionné les sociétaires et la foule des invités présents au bal qui avait suivi le concert.

M. L. Haquette, fabricant de harnais, rue Archimède, s'était mis à danser pour la première fois vers deux heures du matin. A peine eut-il fait quelques pas qu'il fut terrassé par une attaque d'apoplexie foudroyante et s'affaissa sans une plainte.

Il y eut un moment de douloureux effroi dans l'assistance jusque-là si joyeuse.

On se précipita au secours de M. Haquette, mais tous les soins employés pour lui faire reprendre connaissance demeurèrent sans résultat. La mort avait été instantanée. M. le docteur Lepoutre, mandé en toute hâte, ne put que constater le décès.

Mme Haquette était venue avec son mari à la réunion du Choral Nadaud. On juge de sa douleur.

M. Haquette était âgé d'une cinquantaine d'années. Le corps a été laissé au local jusqu'à dimanche matin.

LA CŒCILIA ROUBAISIENNE se prépare avec ardeur et avec une louable persévérance à soutenir vaillamment et dignement la réputation artistique de Roubaix au concours qui doit avoir lieu à l'Exposition les 22 et 23 juillet. Nous avons assisté samedi à la répétition des trois chœurs parmi lesquels doit être choisi le chœur du concours d'exécution et qui sera désigné seulement dix jours avant le concours.

La « Cœcilia » forme un imposant et magnifique groupe de cent soixante choristes, qui depuis trois mois, font preuve d'un zèle vraiment digne d'éloges et dont ils commencent déjà à ressortir les heureux résultats. Les trois chœurs : « Sérénade d'hiver » de Saint-Saëns, les « Voix de la nature » de Th. Dubois et les « Fumeurs d'opium » de Laurent de Rillé sont parfaitement sus et produisent déjà le meilleur effet. Il ne reste plus qu'à bien fusionner l'ensemble et à le rendre parfaitement homogène. La répétition de samedi soir nous fait concevoir les meilleures espérances pour le résultat final. Nos vaillants choristes sont dans une bonne voie ; ils n'ont qu'à y persévérer. La population roubaisienne doit leur savoir gré des efforts déployés par leur chef et par eux tous pour se mettre en mesure de faire triompher, à ce tournoi, l'honneur de Roubaix. A cette occasion nous rappelons à nos lecteurs que la « Cœcilia », pour se créer des ressources en vue du voyage de ses membres à Paris a organisé une tombola avec des billets à dix centimes. Un grand nombre de lots ont été offerts par les notabilités de notre ville ; ils sont exposés au local de la société, Brasserie des Orphéonistes, place de la gare.

Dernières nouvelles régionales

M. TRARIEUX A LILLE. — M. Trarieux, sénateur de la Gironde, président de la Ligue des Droits de l'Homme, appelé par la section lilloise de cette ligue pour faire une conférence, est arrivé, de Paris, samedi après-midi, à cinq heures. Il a été reçu, à la gare, par MM. Dufour, Debière, Delory, etc.

M. Trarieux a donné, à neuf heures, une conférence, dans la salle du Conservatoire, devant un auditoire de six cents personnes. Le sujet était : Le devoir républicain. L'orateur remémorait à sa façon l'affaire Dreyfus, lorsque des cris et des chants, venant du dehors, l'interrompirent. Le calme rétabli, M. Trarieux dit que, en somme, les adversaires des républicains ont voulu mettre en cause les grands principes de la Révolution. Il attaque les « Assomptionnistes maudits qui font une besogne infernale » et termine en disant qu'il ne doit plus y avoir ni catholiques, ni protestants, ni juifs, mais rien que des Français.

Un ordre du jour de sympathie à M. Loubet et au président du Conseil est adopté. M. Dufour lève alors la séance.

Le citoyen Larose paraît sur l'estrade et annonce que, pendant la conférence, les socialistes faisaient le coup de poing dans la rue, qu'ils ont mis en fuite les nationalistes et arraché un drapeau.

Il exhorte l'assistance à faire, à la sortie, une manifestation sur la Grand'Place. Le conseil est suivi et les auditeurs se forment en cortège et se dirigent sur la place. La manifestation s'arrête devant l' « Echo du Nord », qui est conspué. Quelques bagarres peu importantes se produisent. Devant le Grand Hôtel, où un punch est offert à M. Trarieux, les manifestations continuent un moment. A onze heures, tout est rentré dans le calme.

UNE FETE A LA FACULTE LIBRE DE MEDECINE. — La Faculté de médecine de l'Université catholique a célébré, hier, sa fête patronale par une messe dite, à onze heures, dans la chapelle de l'Université, et pendant laquelle M. le chanoine Jules Didiot a prononcé un éloquent panégyrique de saint Luc. Le soir, un joyeux banquet a réuni professeurs et élèves.

LA FIN DES GREVES DE MEURCHIN. — La Compagnie des mines a communiqué aux délégués grévistes la sentence arbitrale du préfet du Pas-de-Calais. Les mineurs ont décidé de reprendre le travail lundi.

UN TOURQUENNOIS BLESSE A LILLE. — Jean-Baptiste Deleplace, âgé de 35 ans, tailleur de pierres, demeurant rue de la Latte, à Tourcoing, occupé samedi soir au cimetière du sud, est tombé de son échafaudage. Il a reçu des contusions à la tête et au genou. Delaplace a reçu des soins de M. le docteur Platel, après quoi il a pu prendre le tramway pour retourner à Tourcoing.

COTONS AMERICAINS

New-York, samedi 23 juin.

Cours de clôture

TERME	NEW-YORK ce jour	NEW-YORK précédente	NEW-ORLEANS ce jour	NEW-ORLEANS précédente
Juin	9.10	8.93	9.12	9.25
Juillet	9.12	8.96	9.17	9.30
Août	8.90	8.77	8.94	8.73
Septembre	8.34	8.38	8.43	8.19
Octobre	8.40	8.20	8.16	7.71
Novembre	8.26	8.06	8.07	7.82
Décembre	8.24	8.04	8.06	7.82
Janvier	8.25	8.06	8.07	7.83
Février	8.28	8.08	8.09	7.85
Mars	8.31	8.11	8.12	7.88
Avril	—	—	—	—
Mai	—	—	—	—

| RECETTES | CE JOUR | LA VEILLE |